

Lundi 25 et mardi 26 juin 2018
Université de Technologie de Compiègne
Centre Pierre Guillaumat 2, Amphi N 104

La neutralité de l'algorithme

1^{er} séminaire dans le cadre du cycle
Transition numérique et innovation juridique*

Organisé par : L'IHETN (Institut des Hautes Études de la Transition Numérique de l'UTC), avec l'appui du Costech, Université de Technologie de Compiègne – et le CECOJI (Centre d'Études et de COopération Juridique Interdisciplinaire), Université de Poitiers

Pilotage de cette première séance du séminaire : Yann Moulier-Boutang (Yann.Moulier-Boutang@utc.fr) et Tanja Petelin (tanja.petelin@univ-poitiers.fr)

L'objet du séminaire est de questionner la notion de neutralité de l'algorithme et la place que cette notion peut occuper en droit et dans l'économie numérique. Pour chercher une réponse à cette problématique, nous avons organisé le séminaire en quatre temps. La première demi-journée sera consacrée au cadrage du phénomène technologique par des chercheurs en informatique, en intelligence artificielle et en philosophie. Lors de la deuxième demi-journée, des chercheurs en droit exposeront l'état du droit positif et ses limites. Dans un troisième temps, les participants au séminaire définiront deux ou trois axes de réflexion autour desquels seront formés des ateliers. Enfin, après un échange par visioconférences sur les perspectives dans ce champ d'étude aux États-Unis avec Céline Castets-Renard, actuellement en séjour de recherche à Fordham University (New York), une restitution de la réflexion menée au sein des différents ateliers permettra d'aboutir à un premier relevé de conclusion.

Lundi 25 juin
Après-midi

13h30 : Introduction du séminaire et présentation des participants

Yann Moulier Boutang, Professeur à l'Université de Technologie de Compiègne, Costech
Marie-Eugénie Laporte-Legeais, Professeur à l'Université de Poitiers, Directrice du Cecoji
Tanja Petelin, Maître de conférences à l'Université de Poitiers, Cecoji

14 h : Mot d'accueil aux participants par Philippe Courtier, Directeur de l'UTC

* Ce séminaire fait partie des 5 séminaires de recherche lancé par l'IHETN créé à l'UTC et rattaché administrativement à la formation permanente. Il est piloté par un collectif comprenant Nicolas Binctin, Marie-Eugénie Laporte-Legeais, Tanja Petelin du CECOJI de l'Université de Poitiers, Jean-Pierre Gasnier (Université d'Aix Marseille), Céline Castets-Renard (Université de Toulouse), Marc Lipskier (Cabinet d'Avocat Bamboos and Bees) et Yann Moulier Boutang (IHETN, Costech, UTC)

14h 15 : Algorithmes et IA : robustesse, explicabilité, souveraineté et certification des algorithmes

Zyed Zalila, Enseignant-chercheur à l'Université de Technologie de Compiègne, Costech équipe CRI et PDG-fondateur, Directeur R&D chez INTELLITECH [intelligent technologies]

15h : Thèse de la neutralité de la technique en philosophie

Xavier Guchet, Professeur à l'Université de Technologie de Compiègne, Costech équipe CRED

15h45 : Transparence des algorithmes et transformation des questions de sécurité

Abdelmadjid Bouabdallah, Professeur à l'Université de Technologie de Compiègne, Labex Heudiasyc

16h30 : Discussion sur les interventions

Soirée

19h30 : Dîner à l'hôtel de Flandres

21h-22h : Soirée de discussion libre préparant les ateliers

Mardi 26 juin

Matinée

9h : Neutralité de l'algorithme questionnée par le droit positif

Florence Cherigny, Maître de conférences à l'Université de Poitiers, Cecoji

9h45 : Algorithmes et droit de la concurrence

Walid Chaiehloudj, Maître de conférences à l'Université de Grenoble

10h30 : Obligation de transparence des algorithmes

Aurélie Virot Landais, Maître de conférences à l'Université de Poitiers, Institut de droit public
Tanja Petelin, Maître de conférences à l'Université de Poitiers, Cecoji

11h30 : Discussion et détermination des ateliers de l'après-midi

Après-midi

13h30 – 14h30 : Ateliers définis par les participants

Animés par Nicolas Binctin, Professeur à l'Université de Poitiers, Yann Moulier-Boutang, Professeur à l'Université de Technologie de Compiègne et Tanja Petelin, Maître de conférences à l'Université de Poitiers

14h30 – 15h15 : Accountability des algorithmes : perspectives des États-Unis

Céline Castets-Renard (par visioconférence), Professeur à l'Université Toulouse Capitol,
Fulbright Visiting Professor, Fordham University, New York

15h30 – 16h30 : Présentation des conclusions